

LA CROIX

L'Afrique affûte ses armes contre le Covid-19

Par Pierre Cochez, le 6/5/2020 à 09h05

Des traitements sont essayés, d'autres espérés, dans l'espoir d'éviter des cas sévères pour lesquels les infrastructures sanitaires du continent ne sont pas prêtes.



Les habitants de l'Afrique redoutent que la vague de l'épidémie ne les submerge. Ils observent la détresse des services de santé des pays les plus développés et savent que leurs infrastructures sanitaires, plus fragiles, ne résisteraient pas. Alors, ils gagnent du temps, en attendant que des traitements, puis des vaccins, soient trouvés.

De nombreux pays ont décidé d'un confinement, difficile pour beaucoup. Sur le plan sanitaire, Anne Sénéquier, à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris), souligne que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) « a organisé des formations par visioconférence, pour former des soignants aux tests qui ont été livrés malgré le confinement via des couloirs humanitaires. » Mais elle constate aussi « la prolifération des faux médicaments, et les fausses rumeurs qui courrent dans les réseaux sociaux en Afrique sur la bonne manière

de se protéger. C'était la même chose pendant l'épidémie d'Ebola », précise-t-elle.

→ EN DIRECT. [Coronavirus en France : suivez les dernières informations sur le déconfinement](#)

Traiter les cas avant qu'ils ne deviennent sévères

Alors que 30 000 cas de coronavirus ont été référencés sur le continent, des traitements sont essayés. Le Sénégal généralise ainsi la prescription de l'hydroxychloroquine, et traite 700 patients. Une analyse « préliminaire » montre que, sur 181 patients, la durée moyenne d'hospitalisation était de 13 jours pour les malades n'ayant reçu aucun traitement, 11 jours pour ceux ayant reçu de l'hydroxychloroquine seule, 9 jours pour ceux l'ayant reçue associée à l'azithromycine. Des résultats à prendre avec précaution, les études internationales n'étant pour l'instant pas concluantes.

→ À LIRE. [Des espoirs à pas comptés sur les traitements](#)

En Afrique du Sud, 500 soignants sud-africains se sont administrés soit une injection de BCG, soit un placebo, des observations suggérant que le vaccin contre la tuberculose a des effets sur le système immunitaire. Autre piste explorée : l'administration d'un antiretroviral combinant lopinavir et ritonavir, utilisé dans le traitement du sida. Enfin, Madagascar a mis au point un traitement curatif à base d'artemisia. « *Des essais devraient être réalisés pour évaluer leur efficacité et déterminer leurs effets indésirables* », avertit à ce propos l'OMS.

Les médecins du continent ont compris qu'ils auraient à leur disposition peu de moyens pour traiter les cas sévères, étant donné le manque de respirateurs et de personnel formé. Il leur faut traiter les malades avant qu'ils ne développent la forme sévère de la maladie. Souvent, sans attendre de les tester. C'est ce qu'ils font déjà pour les épidémies de choléra ou de méningite, faute de moyens disponibles.

Renoncer à la propriété du vaccin éventuel

Chacun tâtonne. Au nord comme au sud. Jusqu'à quand ? « *Le président Macron a évoqué "un vaccin qui serait un bien public mondial". Cela veut dire que les vaccins et les traitements ne seront pas la propriété d'un seul producteur* », relève Emmanuel Baron. Pour le directeur d'Epicentre, groupe de recherche de MSF, « *il faudra régler les questions de propriété intellectuelle, de prix, mais le plus dur sera de produire, d'acheminer et de distribuer des milliards de doses de vaccins et de traitements* ».

[La course aux vaccins contre le Covid-19 est lancée](#)

Une solution juridique existe déjà avec les licences obligatoires : en cas d'épidémie, un pays qui a besoin d'un médicament peut utiliser la licence d'un médicament existant, quelle que soit l'entreprise privée qui le produit. Cette solution a été décidée, au début du millénaire, au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La procédure, compliquée, a ainsi contribué à rendre accessible le prix des traitements antirétroviraux dans les pays africains touchés par le sida. Elle a conduit les fabricants de médicaments génériques, notamment indiens et brésiliens, à proposer des traitements à moins d'un dollar par jour.

À lire : [l'accord sur les médicaments à l'OMC](#)

Mais il est possible d'aller plus loin. Ainsi, l'[« Appel pour que le nouveau vaccin soit mis dans le domaine public »](#), signé par des personnalités du monde entier (1). Il rappelle l'exemple de Jonas Salk, inventeur du premier vaccin contre la polio, et qui avait renoncé à tout droit d'auteur sur sa découverte, pour en assurer sa diffusion.

Pierre Cochez

(1) A lire sur www.la-croix.com